

Georges ANGLADE

[ † 1944-2010 ]

Docteur en géographie et Licencié en Lettre, en Droit et en Sciences sociales  
de l'Université de Strasbourg  
Fondateur du département de géographie de l'UQÀM.

(2002)

“Deux concepts  
en bout de piste.  
Dixième département  
et Double nationalité.”

**Suivi de la version anglaise par Max Blanchet**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)  
Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"  
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Georges ANGLADE

**“Deux concepts en bout de piste. Dixième département et Double nationalité.”** Suivi de la version anglaise par Max Blanchet.

Version française, **LE NOUVELLISTE** du 7 mars 2002, PauP, Cahier spécial : Bilan Économique 2001, 56p., pp 18 et 20. Port-au-Prince.

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 12 octobre 2009 de diffuser toutes ses publications dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : [anglade.georges@uqam.ca](mailto:anglade.georges@uqam.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition numérique réalisée le 28 janvier 2010 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Georges ANGLADE

[† 1944-2010]

Docteur en géographie et Licencié en Lettre, en Droit et en Sciences sociales  
de l'Université de Strasbourg  
Fondateur du département de géographie de l'UQÀM.

“Deux concepts en bout de piste.  
Dixième département et Double nationalité.”

Suivi de la version anglaise par Max Blanchet.



Version française, **LE NOUVELLISTE** du 7 mars 2002, PauP, Cahier spécial : Bilan Économique 2001, 56p., pp 18 et 20. Port-au-Prince.

## Table des matières

1. [Version française originale de l’entrevue](#) accordée, par M. Anglade, au journal LE NOUVELLISTE, Port-au-Prince, le 7 mars 2002.
2. [Version anglaise de l’entrevue](#) traduite par Max Blanchet.

Georges ANGLADE

**“Deux concepts en bout de piste.  
Dixième département et Double nationalité.”**

Suivi de la version anglaise par Max Blanchet.

Version française, **LE NOUVELLISTE** du 7 mars 2002, PauP, Cahier spécial : Bilan Économique 2001, 56p., pp 18 et 20. Port-au-Prince.

[Retour à la table des matières](#)

**Q- Vous passez pour être l’inventeur du concept de «10ème département», pourriez-vous commencer par nous dire la réalité qu’il recouvre?**

R- Le dixième département est une métaphore, une manière d’exprimer un des phénomènes les plus importants de la fin du XXe siècle haïtien, disons de 1975 à l’an 2000 : la constitution hors du territoire national d’une réalité jouant effectivement un rôle de département national complémentaire des neuf autres au pays, par la multiplicité et la variété des liens créés à tous les niveaux.

C’est que la sortie du territoire national de centaines de milliers de compatriotes pouvait passer pour une émigration au début, une diaspora en réalisation ensuite et enfin un dixième département quand ce chiffre a atteint le million d’expatriés et que ce million s’est mis à donner de la voix pour les sans voix du pays en matière politique, et que ce million s’est mis à envoyer des centaines de millions de dollars par année, plus que toute l’aide étrangère de tous les soi-disant donateurs réunis. L’on a pris conscience qu’un nouveau phénomène était en train de se produire et qu’il fallait le nommer. Le «Xème département», en complément des neuf autres au pays me semblait approprié comme concept pour dire la plus riche région virtuelle d’Haïti.

Vingt ans après les débuts de ce nouveau phénomène, on se rendra compte que la production des fameuses classes moyennes haïtiennes dont rêvaient toutes les idéologies depuis 1946, s'était construite dans le Xème département à hauteur de 20% de la population haïtienne, soit près de 2 millions de personnes. Oui, nous avons les solides classes moyennes de techniciens, professionnels, cols blancs, cadres moyens, médecins et professeurs, et un demi million d'élèves à l'école... mais tout cela dans les nouveaux espaces haïtiens à s'être constitués à l'étranger.

En bilan, nous pouvons dire qu'actuellement les pays haïtiens sont composés de dix millions d'Haïtiens dont près de 8 millions sont à l'intérieur et plus de 2 millions à l'extérieur. Au pays même c'est un face-à-face tragique d'un élite lilliputienne de 2% et d'une masse, «peuple souverain» comme on disait, de 98%, sans la médiatisation des 20% de classes moyennes qui auraient été seules capables de nous éviter ce qui s'en vient. C'est un baril de poudre.

**Q- Que de créer une classe moyenne haïtienne à l'extérieur, aurait-on pu la produire à l'intérieur?**

R- La constitution des classes moyennes au pays? mais oui! certainement. Et c'aurait été la fin du blocage de deux siècles. Une chance pour la pays. Sa première chance depuis six générations. Ces classes moyennes se sont réalisées à l'intérieur en République Dominicaine, et elle aurait donc pu se produire à l'intérieur aussi en Haïti, comme en beaucoup d'autres pays. Ce serait un levier de puissance. Mais voilà!

La cause incombe, et je vais la dire clairement, à notre manière de faire de la politique en irresponsable entre nous dans une très petite minorité active, que l'on désigne aussi par classe politique; «De l'or pour mes amis et du plomb pour mes ennemis»; la formule est courte et célèbre, et il ne m'a pas semblé voir d'autres projets étatiques que celui-là en pratique politique haïtienne. Et aussi, la grande perméabilité que nous avons de nous laisser jouer par des forces étrangères en échange de petites miettes, pour nous empêcher de parler d'une même voix nationale, légitime, légale et responsable... C'est le «Diviser pour régner»; la formule est courte et célèbre, elle aussi, comme la première. Il n'y a pas de démocratie et

de développement avec ça, mais la massive émigration d'évacuation des classes moyennes.

**Q- Comment concrètement a-t-on procédé pour évacuer cette possibilité d'avoir une classe moyenne haïtienne l'intérieur?**

R- On peut prendre l'exemple classique socio-territorial du Bas-Peu-De-Choses. Il a lentement pris corps comme groupe social et quartier, aux significations politique, sociale, culturelle, économique, etc, de 1930 à 1945, pendant 15 ans et s'est épanoui quinze ans de 1945 à 1960. Ce sont 30 années, le temps d'une génération, le temps de remplacement des pères par les fils. Cette structure se présentait en 1960 comme celle d'une conséquente accumulation dans une nouvelle génération de rupture porteuse de cette idéologie des classes moyennes. Ce fut probablement le terreau le plus prometteur à partir duquel pouvaient se créer dix, vingt, trente Bas-Peu-De-Choses, par bouturages, tranplants, etc. Dans sa totalité le quartier s'est retrouvé à New-York, regroupé dans une ABAPEC, l'association des gens de Bas-Peu-De-Choses qui, une fois par an, se réunit à 2 000, 3 000, 4 000 membres âgés de 60 ans et plus, dans un parc. C'est maintenant de l'ordre de la géographie de la nostalgie. Du grand tragique à l'approche de 2004. C'est pathétique. Nous avons pourtant de grands contentieux centenaires, bicentennaires même, ne serait-ce qu'avec les trois pays grands amis comme on les appelle depuis dix ans. La chance va encore passer de mettre sur table ces contentieux et de leur trouver un début de réparation. Qui a intérêt, autre que ces chers amis d'Haïti, à ce que ces questions ne se posent pas à cette occasion?! Nous donnons beaucoup dans la «timounerie», vous savez!

**Q- Ils étaient partis, ils vivaient à l'étranger, mais, de plus en plus, ils naissent à l'étranger. Quel sera le devenir de ce Xème département ou de cette diaspora au XXIe siècle?**

R- Son devenir me semble clair. La génération des parents, qui était partie, termine sa course et disparaît lentement. Nous sommes en présence d'une deuxième génération, d'origine haïtienne simplement. Ce ne sont plus des natifs-natals mais des millions d'une autre identité, ayant en commun des parents venus d'Haïti. Ils ne sont pas dans un pays étranger, ces pays sont leurs pays. Ils ne par-

lent pas une langue étrangère; c'est leur langue. Ce ne sont plus des métèques mais des métisses. Ils n'enverront plus d'argent au pays pour les mêmes raisons que leurs parents, ou ils en enverront énormément plus en investisseurs puissants qu'ils sont, dépendant de la manière dont leurs capitaux seront reçus et traités. La question qui se pose à Haïti dans cette mondialisation triomphante est sa capacité de s'articuler à cette deuxième génération comme force nouvelle en constitution et d'en faire un outil pour le pays natal. Mais cette question traîne depuis un quart de siècle, et la réponse n'est jamais venue, comme si nous avions un mal fou à nous penser nous-mêmes. Nous attendons que d'autres le fassent à notre place. Nous donnons beaucoup dans la «tyoulerie», vous savez!

**Q- Il y a presque 16 ans maintenant depuis qu'il y a une espèce de réappropriation diaspora/Haïti, Haïti/diaspora, quel bilan peut-on faire ?**

R- Le bilan passe par plusieurs étapes. Quand le mouvement démocratique a été mis à mal à l'intérieur, la diaspora a joué le rôle de caisse de résonance qui a permis à ce mouvement démocratique d'avoir les appuis internationaux et nationaux et de revenir en 1986, en 1990, en 1994. Et la diaspora a joué ce rôle, puisqu'elle pouvait évoluer sans les contraintes quotidiennes de la dictature. Mais le temps des grandes mobilisations est passé. C'est plutôt le temps des grandes démobilisations des retraités qu'ils sont devenus.

On n'arrivera pas à faire défiler la deuxième génération comme la première. Il faut oublier cela. Ce sont des héritiers de classes moyennes qui vont prendre leur place chez eux, là où ils sont nés. Cette autre génération qui est en train de pointer, elle rentre aux affaires, elle investit dans la presse et la bourse, dans le travail et l'entreprise, bref elle est sur le marché mondial de la compétition pour les trente prochaines années. Elle est en rupture quasi totale avec la première génération. Le gap! Je crois que si elle doit avoir des liens avec le pays haïtien, ce sera d'une autre manière, moderne, globale, mondiale... Il faudra arrêter de donner dans la «ticoulouterie», vous savez!

**Q- La démobilisation politique, elle, s'affiche de plus en plus, est-ce que l'avenir d'Haïti avec cette diaspora sera une histoire tout simplement économique, ce sera encore des transferts, toujours des transferts?**

R- Non. Non. Ce ne seront pas toujours des transferts. Bientôt, il n'y en auront plus. Économiquement, les transferts classiques, en flux parentaux, vont changer puisqu'il n'y aura plus nécessité. Maintenant, il va falloir probablement susciter des flux d'un autre type, des flux d'investissements, des flux de partenariats.

Mais il peut aussi avoir autre chose. Haïtiens quelque part ils sont, ils le resteront d'une certaine manière. Il y a cette émotion de l'origine qui n'implique pas forcément la nationalité. L'origine se conserve longtemps aux Etats-Unis, là où ils sont massivement, de génération en génération. Ils resteront toujours d'origine haïtienne et il y aura une attente de rapports culturels au pays natal. Il y a émergence aussi d'une culture proprement haïtiano-américaine qui est en train de se faire une place et qui a besoin de s'alimenter à une source natale. Et je ne vois rien qui se pense pour faire de ce pays la terre d'origine de ces immensités diasporiques. Qui a peur de la diaspora?

Il faudrait vite réfléchir à toutes ces mutations en cours, ces changements rapides pour trouver les bonnes réponses à d'autres formes d'articulations avec la deuxième génération. Disons tout net que je ne nous vois pas prendre ce chemin dans la situation actuelle.

**Q- Le nouvel appât pourrait être beaucoup plus les coopératives que la double nationalité ?**

R- Tranquillement, sereinement, je dirais que le temps de la double nationalité est passé. Cela n'intéressera plus personne bientôt à l'extérieur. Les jeux sont faits. C'est plutôt une question pour ceux de l'intérieur de se prémunir de ce qui va arriver, avec un visa quelconque en poche. La double nationalité était importante en 1987 dans la Constitution pour prendre la chance qui passait avec la première génération encore mobilisable, encore fringante. Cela n'a plus aucun sens pour la deuxième génération maintenant. Une tout autre réalité est née.

Quant à la question des coopératives, telle que je l'ai observée les trois derniers mois de 2001 à Port-au-Prince, avec cet incroyable 10 % d'intérêts versés sur le capital par mois... oui cela pourrait être le genre de question que va débattre froidement la deuxième génération, pour agir avec des risques calculés. Ce ne serait pas étonnant. Mais cette chose durera-t-elle? J'ai plutôt l'impression que quand elle s'effondrera le politique s'effondrera aussi, ou inversement, quand le politique s'effondrera, elle s'effondrera. C'est le syndrome albanais; on a déjà vu ça ailleurs, hélas!

Dans le grand bilan que je fais de mon dernier trimestre au pays, j'ai vu une mutation unique en cours : Port-au-Prince est une autre ville, d'un puissant dynamisme informel, dynamisme unique dans le pourtour des caraïbes que je parcours, dynamisme de Drogues, de Transferts, de Contrebandes aussi, la DTC, mais ville vivante et vibrante même.... Cette machine infernale peut facilement faire 50 000 morts le premier jour. Le premier jour de quoi? C'est là toute la question à aller poser au Rwanda qui s'était laissé diviser et dont les diviseurs ont tous fui Kagali, Casques bleus compris, pour ne revenir qu'après, compter les morts.

**Q- Restons encore sur la double nationalité car ce que vous dites est énorme. En quel terme se pose la question maintenant ?**

R- Au risque me répéter, j'ai l'impression qu'il ne faut plus courir après ce qui était en question voilà plus de 15 ans dans une conjoncture bien particulière de fin de règne et de grande possibilités de démocratie et de développement. Actuellement, la deuxième génération est dynamique sur l'échiquier politique, économique et commercial en diaspora. C'est une génération qui a de vingt-cinq à quarante ans, née hors Haïti, et elle ne se pose pas la question de se prendre une autre nationalité que la sienne. Etre Canadien ou Américain lui suffit. Je ne crois pas qu'elle ait besoin d'aucune double nationalité, à tout le moins pas d'une double nationalité haïtienne. Non. Ce serait pour quoi faire? Nos manières de faire n'ont rien d'attirant pour eux. Je comprends. Je dirais même que le problème de la double nationalité ne va se poser que pour ceux qui sont en Haïti. Les 80 % d'Haïtiens qui sont en Haïti sont les 8 millions qui ont le plus besoin de s'articuler au marché international, de s'ouvrir au monde, à la globalisation, d'avoir un visa, etc. C'est une inversion typique de problématique.

Enfonçons le clou : on pourrait même dire, sans blague aucune, que la question de la double nationalité se pose plus pour ceux qui sont à l'intérieur que pour ceux qui sont à l'extérieur. Ceux qui sont à l'extérieur n'en ont pas besoin pour fonctionner. Si on a l'impression qu'ils sont demandeurs, on fait fausse route. La première génération, elle, est en train de prendre sa retraite et la deuxième, elle, de prendre toute la place. Ils n'ont pas le projet politique des aînés de toute façon, avec l'éclatement global du monde. Un projet économique? Ils investiront en fonction du lieu où le capital se présente pour eux de la manière la plus positive, la plus rentable. Avec un petit coup de coeur pour Haïti cependant, si cela vaut le coup. C'est ce petit coup de coeur qui pourrait être à la base d'une révision interne. Mais cessons de rêver, j'ai beau écarquiller les yeux que je ne vois rien de ce genre venir et ce que, par contre, je vois venir n'est pas drôle du tout.

Il y a donc un réajustement à faire et c'est se faire de grandes illusions que de traiter une question, aussi sensible que celle des identités multiples, de la même manière pendant tout un siècle. La réalité change. Après avoir beaucoup défendu la notion de double nationalité dans la conjoncture de 1986 et m'être engagé en politique aussi sur ce combat, parce que 1990 permettait de trouver une solution à ce problème, je dis qu'actuellement, cela ne répond à aucun besoin. L'urgence est ailleurs. Il se peut que l'on établisse toutes les lois possibles sur la double nationalité et ne voir personne la réclamer, parce que cela ne répond plus à aucun type de besoin. C'est de l'ordre de la nostalgie de retraités. Par contre, si on parle de besoin de nationalité, de circulation de personnes pour aller en République Dominicaine, aux Etats-Unis faire commerce, etc., il faudrait mieux poser la question à ceux qui sont à l'intérieur et voir comment obtenir pour eux des visas et la libre circulation des personnes.

### **Q- Le concept de 10ème département datait de quand ?**

R- Le 10ème département est né en 1986 du Mouvement Haïtien de Solidarité (MAS), mouvement que j'animais et dont j'étais le porte-parole. Il est le fruit de la pratique et d'études, de rencontres, de textes, de prestations devant les Chambres notamment (la Constituante de laquelle naîtra la Constitution de 1987) etc. Une expérience unique et des archives uniques aussi dans nos façons politiques. Cela appartient à l'histoire qui s'écrira un jour. On s'est rendu compte qu'à ce moment-

là, la situation des Haïtiens de l'extérieur était dans le prolongement des neuf départements intérieurs. Aujourd'hui, je ne suis plus sûr que ce soit le cas. Il faudrait re-interroger aussi bien le concept de dixième-département que celui de double-nationalité. Ils vont ensemble. Les deux sont en bout de piste, en train de se faire remplacer par d'autres concepts pour dire l'autre réalité en réalisation pour les vingt-cinq prochaines années.

Je crois que ce qu'il y a actuellement, ce sont de nouvelles classes moyennes, NCM, haïtiennes en situation d'ex-territorialité. La réalité a bougé et le concept doit bouger d'une position géographique à une position sociologique. La notion qui doit recouvrir la vérité des Haïtiens vivant à l'étranger bougera ainsi et est en train de bouger. Actuellement, je n'utiliserais aucune des expressions passées pour construire ce réel en 2002. La réalité couverte par ce champ de concept valait pour 1975-2000. Comme je n'écrirais plus aujourd'hui L'Espace haïtien, mais plutôt Les espaces des Haïtiens, les Nouveaux Espaces Haïtiens, NEH, pour dire aussi ceux qui sont à Miami, à Montréal, à Toronto, à Chicago, New York ou Boston, et leurs relations à la Nouvelle République Urbaine de Port-au-Prince, la NRU, une cité-État de deux millions et demi d'habitants. L'espace haïtien est ainsi différent et articulé différemment avec toutes ces nouvelles technologies de l'information et des communications. Je crois que la lecture sociologique dans le futur sera plus pertinente que celle géographique du dernier quart de siècle... Je vois des enjeux de classes moyennes plus que des enjeux territoriaux. Tout un champ nouveau d'études et de réflexions, NCM, NRU, NEH, DTC, etc.

Georges ANGLADE

## Two Concepts at the End of their Trajectory: Tenth Department and Double Nationality

LE NOUVELLISTE du 7 mars 2002, PauP, Cahier spécial Bilan Économique 2001, 56p., pp 18 et 20.

**Version anglaise**

March 2002

Translated by Max Blanchet

[Retour à la table des matières](#)

**Question - It is believed that you have coined the concept of the 'Tenth Department' and can you begin by telling us about the reality that it encompasses?**

Answer - The Tenth Department is a metaphor, a way of expressing one of the more important phenomena of the end of the Haitian XXth century, let us say from 1975 till 2000: that is the establishment outside of the national territory of a reality effectively playing the role of a national department that complements the nine other departments in the country due to the multiplicity and the variety of the links established at all levels.

This is so because the exit of hundreds of thousands of our fellow citizens could be perceived as an emigration initially, a Diaspora in the making next and finally a Tenth Department when the number reached one million expatriates who undertook to give a voice to the voiceless in the political arena of the country and to send home hundreds of millions of dollars yearly, more than the foreign assistance of all the so-called donor countries put together. Then one became aware

that a new phenomenon was emerging and that it should be labeled. The "Tenth Department" as a complement of the nine others in the country seemed to be appropriate as a concept to explain the richest virtual region of the country.

Twenty years after the initiation of this phenomenon, one becomes aware of the fact that the emergence of the famous middle classes, dreamed about by all ideologies since 1946, was realized in the Xth Department and that they number approximately 2 million people, or 20% of the Haitian population. Yes, we have the solid middle classes made up of technicians, professionals, white collars, middle managers, doctors, teachers, and half a million children in school. But all of this in new Haitian spaces constituted abroad.

To sum up, we can state that today there are 10 million Haitians in the Haitian countries, including approximately 8 million inside Haiti and 2 million abroad. Inside, we have this tragic standoff between a Lilliputian elite representing 2% of the population and the masses -- the "sovereign people" as we used to say -- representing 98%, without the mediation of the middle classes, which alone would have been able to prevent what is coming. It is a powder keg.

**Q - Instead of creating a middle class abroad, would it have been possible to create it inside the country?**

A - Certainly yes, it would have been possible to create the middle classes in Haiti proper. This would have marked the end of a two-century-old blockage: a chance for the country, its first in 6 generations. Such middle classes were created in the Dominican Republic and could have been realized in Haiti, as happened in many other countries. It would have been a lever for change. But, here we are!

The cause is attributable -- and this I will state clearly -- to our way of conducting our political affairs in an irresponsible manner within the confines of an active but minute minority, also called the political class. "Gold for my friends and lead for my enemies": the formula is pithy and famous and describes well the only state project that has prevailed in Haiti's political practices. In addition, there is our propensity to allow our manipulation by foreign forces in exchange for small crumbs that have prevented us from speaking with one national voice -- legitimate

te, legal and responsible. "Divide and rule", the formula is as pithy as the first one. No democracy and development are possible with such an approach, which can only lead to the massive emigration of the middle classes.

**Q - How have they proceeded concretely to bypass this possibility of having a middle class within Haiti?**

A - One can take as a classic example what happened in Bas-Peu-De-Choses, a neighborhood in Port-au-Prince. It emerged slowly as social group and neighborhood, with a political, social, cultural and economic dimension, between 1930 and 1945, and blossomed during the next 15 years, from 1945 till 1960. All of this happened over 30 years, in a generation's span, the time needed by the children to replace their fathers. By 1960, this structure had produced within one new generation the accumulation necessary for the emergence of the ideology of the middle classes. It was probably the most fertile soil from which to reproduce ten twenty Bas-Peu-De-Choses, through transplants, cuttings etc. In its totality, the neighborhood was transplanted to New York, reconstituted in the Association of the People of Bas-Peu-De-Choses, which brings together once a year 2000 to 4000 people aged 60 or more, in a park. Here we are talking about the geography of nostalgia, a tragic situation as we near 2004. It is pathetic.

We do, however, have century-old (even two-century old) quarrels, if only with the three friendly great countries, as they have been called in the last 10 years. We will miss the opportunity once again to put these quarrels on the table and to seek the beginnings of reparations. Who, other than these dear friends of Haiti, wants to make sure that these questions are not raised on this occasion? You know, we tend to indulge in childish behavior!

**Q - They left, lived abroad, but more and more they are born abroad. What will be the evolution of the Xth Department or Diaspora in the XXIst century?**

A - Its evolution appears clear to me. The generation of the parents, which left, is reaching the end of its trajectory and slowly disappearing. We are facing a second generation, simply of Haitian descent. We are no longer talking about inatifs-natals<sup>1</sup> but about millions with another identity, who have a common Haitian ancestry. They are no longer in a foreign country; they are in their country. They do not speak a foreign language; it is their language. They are no longer foreign residents; they are crossbred. They will no longer send money home for the same reasons as their parents or they will send much more as the powerful investors they are, depending on the treatment their capital investments receive.

The challenge for Haiti within the context of this triumphant globalization is to come to terms with this emerging second generation and to put it to work for the home country. This issue has been with us for a quarter of a century, and the answer has never come for we seem to have a hard time thinking it through for and by ourselves. We are waiting for others to do it on our behalf. You know, we have a great capacity for subservience!

**Q - Sixteen years have elapsed since the Diaspora/ Haiti or Haiti/Diaspora tandem has taken shape. How can we sum up its activities?**

A - The balance sheet went through various phases. When the democratic movement ran into difficulties, the Diaspora served as the resonating drum that enable this democratic movement to develop national and international support and to resurface in 1986, 1990 and 1994. And the Diaspora was able to play this role because it could maneuver outside the daily constraints of the dictatorship. But the time of great mobilization has passed. Rather, we are living the time of the great demobilization of the retired they have become.

The second generation will not march as the first. We might as well forget that. The inheritors in the middle classes will take their place at home, where they are born. This other emerging generation is getting involved in business, investing in the media and the stock market, in work and the firm; in short, it is involved in the world market competition for the next 30 years. It has almost totally broken with the first generation. Thus the gap! If there is to be a relation with the Haitian peasant, it will have to take a new, modern, global form. We will have to stop being stingy schemers, you know!

**Q - Given that political demobilization is more and more obvious, will Haiti's link to the Diaspora be simply confined to the economic arena, in other words to remittances?**

A - No. We will not always have transfers. Soon they will dry up. Economically, parental remittances will change since there will be no more need. Now, we will have to entice different flows involving investments and partnerships.

There might be something else. The Diaspora will remain Haitian in some manner. There is that feeling linked to one's origin which is not the same as nationality. The link to one's roots is preserved for a long time from generation to generation in the United States where the Diaspora is present massively. They will remain of Haitian descent and there will be the expectation of cultural ties with the country of origin. There is also a Haitian-American culture that is emerging and needs to find sustenance in a native spring. And I do not see anything being done to transform this country into the native land of this large Diaspora. Who is afraid of the Diaspora?

There is a need to think about these mutations underway, these rapid changes in order to find the proper answers to new forms of linkage with the second generation. Let me say that I do not believe that we are taking that path in the current situation.

**Q - The new bait could very well be the cooperatives instead of the double nationality?**

A - Quietly and with serenity, I state that the time of the double nationality has passed. Soon, there will be no takers abroad. The die is cast. Instead, it is a matter for those inside to protect themselves against what is bound to happen, with any visa in their pocket. Double nationality was important in the 1987 constitution in order to grab the opportunity presented by the vibrant first generation that could still be mobilized. This has no longer a meaning for the second generation. A new reality is born.

As for the issue of the coops that I observed in the last three months of 2001 in Port-au-Prince, with these incredible interests of 10% paid monthly on the capital, yes, this could be the kind of issue the second generation will coldly assess in order to take calculated risks. My impression is that political power will collapse as that racket collapses or that conversely, when political power collapses, it will collapse as well. This is the Albanian syndrome; alas, we have seen this elsewhere!

In the assessment I made during the three months I spent in Haiti, I have witnessed a unique mutation unfolding. Port-au-Prince is another city with a powerful informal dynamics that is unique in the Caribbean, the dynamics of Drugs, Transfers and Contrabands -- the DTC's -- but a living even vibrant city. This informal machine could cause 50,000 deaths in the first day; the first day towards what? This is the sort of question that must be posed to Rwanda, which allowed itself to be divided after the masterminds of that division had fled Kigali, including the UN's blue helmets and returned later to count the dead.

**Q - Let us go back to the issue of double nationality for what you just say is huge. What is the issue all about currently?**

A - At the risk of repeating myself, there is no point in chasing after what was relevant more than 15 years ago, in a particular context involving the end of an era and a great potential for democracy and development. Currently, the second

generation is dynamic politically, economically and commercially in the Diaspora. Aged between 25 and 40, born outside of Haiti, it is not interested in having a nationality other than its own. Being Canadian or American is enough. I do not think it needs a second nationality, certainly not a double Haitian nationality. No. Of what use might it be? Our ways of doing things do not attract it, which I understand. I dare say that the issue of double nationality will become relevant for those who remain in Haiti. The 80% of Haitians living in Haiti constitutes the 8 million who need the most to open themselves to the world, to globalization, to have a visa, etc. We are witnessing a typical reversal of the issue.

Let us hammer the nail in: one could even say without joking that the issue of double nationality is more relevant to those inside than those outside. Those outside do not need it in order to function. And if one believes they are seeking it, one is mistaken. The first generation is retiring and the second is taking its place. It has no interest in the political project of the first in any way given the global atomization of the world. Does it have an economic project? It will invest where its capital can fetch the greatest return in the most positive way. With a special affection for Haiti if that is worth it. This little affection could serve as the basis for an internal review. But, let us stop dreaming, hard as I try I do not see anything of this sort emerging, and what I see emerging is not at all funny.

There is a need to readjust our thinking and we are making a big mistake if we continue to treat as sensitive a matter as that of multiple identities in the same manner over a period of a century. After fighting for the concept of double nationality in 1986 and taken a political stance in this regard because 1990 offered a solution to this problem, I state that today this would not satisfy any need. The urgency is elsewhere. It could very well be that after we change the law to facilitate double nationality, there will be no takers because there is no longer any need for it. What is left is the nostalgia of retired people. On the other hand, if we are talking about the need for people to go to the Dominican Republic and the USA to trade, we would be better off talking to the folks inside Haiti and see how to obtain visas for them and the right for the free circulation of people.

**Q - When was the concept of the Tenth Department developed?**

A - The concept was developed in 1986 as a result of the activities of the Haitian Movement of Solidarity (Mouvement Haitien de SolidaritÈ, or MAS in French) that I led and served as spokesman. It is the result of studies, practices, meetings, texts and presentations before the constitutional assembly from which emerged the Constitution of 1987 -- a unique experience and unique archives about our political mores. They belong to the history that will be written one day. At the time, it was felt that the Haitians abroad were an extension of the nine internal departments. Today, I am no longer sure that this is the case. We need to revisit the concept of the Tenth Department as well as that of double nationality. They go together. They are at the end of their rope, as they are being replaced by new concepts to express the emerging reality othe next 25 years.

What exists today are the new Haitian middle classes living in a situation of extra-territoriality. The reality has shifted and the concept must shift from a geographical posture to a sociological position. Thus the concept that must express the situation of Haitians living abroad will shift and is already doing so. Currently, I will not use any of the former expressions to build this reality in 2002. The reality thus described was valid for the 1975 ñ 2000 period. As I would not write today about the Haitian Space but rather the Haitian Spaces, or the New Haitian Spaces (NEH in French), to describe the situation of those in Miami, Toronto, Montreal, Chicago, New York or Boston, and their relations with the New Urban Republic of Port-au-Prince (Nouvelle RÈpublique Urbaine de Port-au-Prince, NRU), a city-state of two and a half million inhabitants. The Haitian space is thus different and linked differently by these new information and communication technologies. I believe that a sociological reading of the future situation will be more relevant than the geographical reading of the last 25 years. I see the challenges raised by the middle classes more than I see territorial challenges: a broad new field of studies and reflection relating to the NCM, NRU, NEH, DTC, etc.

**Fin du texte**